

# Sorgues : un bâtiment du centre-ville visé par une procédure de péril



Un bâtiment du centre-ville, anciennement 'Bar du XX<sup>e</sup> siècle', situé cours de la République, présente des fragilités au niveau de sa toiture depuis quelque temps déjà. Un problème qui a été signalé à plusieurs reprises à la mairie de la commune. Le maire Thierry Lagneau avait alors ordonné la mise en place de barrières autour du bâtiment pour la sécurité de tous.

Suite aux fortes pluies des dernières semaines, de nouveaux signes de détérioration sont apparus. La mairie a donc décidé d'initier une procédure de péril afin qu'un expert dresse un constat de la situation. En attendant, la Ville a de nouveau procédé à un barriérage autour du bâtiment.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 décembre 2022

V.A.